

Profil de poste Responsable adjoint de structure d'accueil de loisirs

Référence de l'offre	Direction enfance et parentalité
Nombre de poste	1
Poste à pourvoir le	13 juin 2019
Date limite de candidature	3 mai 2019
Type d'emploi	Contractuel. renfort été lié un accroissement d'activité
Intitulé du poste	Responsable adjoint(e) renfort été de l'accueil de loisirs intercommunal à Saint Maximin (38) Depuis janvier 2016, la direction enfance et parentalité de la communauté de communes Le Grésivaudan gère pour le secteur enfance jeunesse, cinq accueils de loisirs. Et pour le secteur petite enfance (multi-accueils, Relais Assistants Maternels et Lieux d'Accueil Enfants Parents). Ces équipements intercommunaux sont répartis sur l'ensemble du territoire. La direction comprend 220 agents environ.
Cadre statutaire	Animateur (trice) Territorial – Catégorie B (filière animation) BPJEPS LTP ou BPJEPS avec UC de direction accueil de loisirs
Temps de travail	Temps complet - 35 heures hebdomadaires annualisées. Contrat du 13 juin au 30 août 2019
Profil demandé	Expérience en tant que responsable adjoint d'un accueil de loisirs souhaitée. Connaissance de l'environnement professionnel du secteur de l'enfance et de la jeunesse et du cadre réglementaire. <ul style="list-style-type: none">• Autonomie/ Rigueur / Sens de l'organisation/ être force de proposition.• Expérience en encadrement d'équipe.• Connaissances pédagogiques liées au public.• Capacité d'adaptation, de remise en question/ à animer et travailler en équipe et en transversalité/à rendre compte.• Permis B
Descriptif de l'emploi	Sous l'autorité de la responsable enfance jeunesse et en lien hiérarchique direct du responsable permanent de l'accueil de loisirs et de son adjoint, le responsable adjoint renfort assiste les responsables de l'équipement intercommunal et les remplace en cas d'absence (responsabilités, encadrement de l'équipe). L'accueil de loisirs intercommunal à Saint Maximin accueille jusqu'à 150 enfants de 3 à 13 ans
Missions	En lien avec le responsable de l'accueil de loisirs : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la gestion et l'organisation quotidienne de l'ALSH (administrative/ matérielle/humaine).- Participer à l'encadrement des équipes et à la réalisation et l'animation des réunions.- Participer ponctuellement à l'encadrement des enfants- Organiser les plannings d'activités des enfants, et les sorties dans le cadre réglementaire et assurer les relations avec les familles.- Veiller au quotidien au respect de la réglementation, à la sécurité des enfants, des locaux.

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan – Direction Ressources Humaines.

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant.

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.